

[Accueil](#) > [Recherche](#) > [Actualités](#) > [Colloques](#)

L'héritage de la *Mittleeuropa* dans les institutions des pays post-communistes européens

le 24 septembre 2014
de 17h00 à 19h00

Séminaire "Politique communautaire et réforme de l'État en Europe post-communiste"



Séminaire "Politique communautaire et réforme de l'État en Europe post-communiste"

Le séminaire « Politique communautaire et réforme de l'État en Europe post-communiste » se tient depuis 2005 au Centre d'études et de recherches en sciences administrative et politique (CERSA/CNRS/Paris 2). Il est animé par Elise Bernard et Julien Arnoult, rattachés au CERSA.

Il accueille chaque mois des universitaires, des chercheurs, des experts, des professionnels, des doctorants principalement issus du droit et de la science politique, ainsi que d'autres disciplines (sociologie, géopolitique, histoire, etc.) qui partagent leurs connaissances et le résultat de leurs recherches concernant les changements politiques et institutionnels dans les pays post-communistes : Europe centrale, Europe orientale, Europe balkanique, Caucase.

Mercredi 24 septembre 2014

Olivier Buirette, docteur en histoire contemporaine, spécialiste des relations internationales de l'Europe centrale, chargé de cours à l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), interviendra sur le thème :

L'héritage de la *Mittleeuropa* dans les institutions des pays post-communistes européens

Rassemblement d'États se regroupant autour de la langue allemande, le concept de *Mittleeuropa* prend ses racines au 10^e siècle avec la création du Saint-Empire romain germanique. On associe également cette *Europe médiane* à l'ensemble que recouvrait l'Empire d'Autriche puis, à partir de 1867, d'Autriche-Hongrie. Enfin, certains historiens donnent une définition plus vaste.

Sur le plan institutionnel la *Mittleeuropa* connaît de profondes transformations au cours du XX^e siècle, avec des régimes autocratiques, totalitaires, et démocratiques. Quelle place occupe l'héritage de la *Mittleeuropa* dans les anciens pays communistes ? L'Union européenne a-t-elle effacé ou atténué ce legs dans leurs institutions ? Est-il un élément distinctif pour l'ex-*Europe de l'Est* ?

Type :

Colloque / Séminaire / Conférence

Contact :

[pcreepc\[at\]gmail.com](mailto:pcreepc[at]gmail.com)

Lieu(x) :

Salle de réunion du CERSA, 10, rue Thénard (4^e étage), 75005 Paris
(métro ligne 10, Cluny-La Sorbonne ou Maubert-Mutualité ; RER B et C Notre Dame-Saint Michel)

Entrée libre

mise à jour le 9 septembre 2014